Fédération Française du Sport Adapté
Somme

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

PARA FOOTBALL/FUTSAL ADAPTÉ

Saison 2026-2027





SOMMAIRE

- Descriptif championnat 01
- Listes des équipes participantes 02
- Dates et horaires 03
- Règlement organisateur 04
- Matériels par équipe 05
- Feuille de match 06
- Règlement Futsal 07
- Règlement Football à 7 08

1. DESCRIPTIF CHAMPIONNAT

Un championnat ouvert

- Clubs affiliés FFSA de la Somme et de l’ex-Picardie
- Sportifs avec licence compétitive obligatoire FFSA

Un championnat de Football à 7 et de Futsal

- Football d’Avril à Juin
- Futsal de Novembre à Mars
- 3 dates de football à 7 sur herbe
- 5 dates de futsal

2.LISTE DES ÉQUIPES PARTICIPANTES + FONCTIONNEMENT PLATEAUX

Somme

- Cayeux Futsal (2 équipes)
- ASA EPISSOS
- ESAT Abbeville
- Amiens SC sport adapté 3

Fonctionnement plateau

- Futsal et football - matchs 10'
- 4 rencontres par équipe
- 40' de temps de jeu/équipe
- 100' temps de jeu au total
- 10 matchs sur un plateau
- Sur foot herbe (mise en place deux terrains) donc temps de plateau raccourcie.

3. DATES ET HORAIRES

Plateau	Type de jeu	Organisateur	Date	Horaires	Lieu
1	Futsal	ASA EPISSOS	26 nov. 2026	17h30-20h	Gymnase de Poix, Rue de la Grenouillère, 80290 Poix-de-Picardie
2	Futsal	FH Abbeville	10 déc. 2026	18h30-20h30	Gymnase du Ponthieu, Av. du Président René Coty, 80100 Abbeville
3	Futsal	Cayeux Futsal	21 janv. 2027	17h30-20h	Salle des sports Hneri Deloison, Rue Henri Deloison, 80410 Cayeux-sur-Mer
4	Futsal	ASC Sport Adapté	18 févr. 2027	17h30-20h	A définir
5	Futsal	Cayeux Futsal	18 mars 2027	17h30-20h	Salle des sports Hneri Deloison, Rue Henri Deloison, 80410 Cayeux-sur-Mer
6	Football à 7	ASA EPISSOS	22 avr. 2027	17h30-20h	Terrain Municipal, 80000 All. Maurice Gore, 60210 Grandvilliers
7	Football à 7	FH Abbeville	27 mai 2027	17h30-20h	En attente de validation (Paul delique ou centre robert viarre)
8	Football à 7	ASC Sport Adapté	24 juin 2027	17h30-20h	A définir

4.RÈGLEMENT ORGANISATEUR

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Pour les clubs/associations qui accueillent un plateau :

- **Sportif**
  - 4 ballons de matchs
  - 2 sifflets
  - 2 jeux de 10 chasubles
  - Vestiaires à disposition des équipes
    - Vestiaires filles obligatoire
  - Une zone délimité pour chaque équipe pour leurs affaires afin de garantir la sécurité de leurs effets personnels.

- **Administratifs et logistiques :**
  - Vérifier si les sportifs sont tous licenciés FFSA
  - Remplissage et envois des fiches tournois et feuilles de match
  - Trousse à pharmacie (obligatoire) sur place.
  - Pôt de fin de tournoi - achat par le club/association (remboursement de 40 euros par le CDSA80 à l'association)
    - Sandwich pain paté - poulet avec boisson

5.MATÉRIEL PAR ÉQUIPES

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Matériel obligatoire :

- 1 jeu de maillots personnels par équipe + maillot gardien
- Protège-tibias pour tous
- Chaussures :
  - Futsal : chaussures futsal ou basket
  - Foot à 7 sur herbe : crampons moulés obligatoire (vissés interdits)
- Licence FFSA en possession le jour j du plateau pour les joueurs et les encadrants.

6. FEUILLE DE TOURNOI

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Feuille de match foot à 5

Fédération Française du Sport Adapté Somme Comité Départemental Sport Adapté 2 rue Lescouvé, 80 000 Amiens 0659868462	Date	Tournoi

Joueurs/joueuses autorisés

Equipe :

N°	Nom - Prénom (lettres capitales)	N° de Licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Personnes admises sur le banc

Fonction	Nom (lettres capitales)	N° de Licence
Entraineur		
Entraineur		

Visa Rédacteur de la feuille de match

Fonction	Nom	N° de Licence	Signature

Feuille de match foot à 7

Fédération Française du Sport Adapté Somme Comité Départemental Sport Adapté 2 rue Lescouvé, 80 000 Amiens 0659868462	Date	Tournoi

Joueurs/joueuses autorisés

Equipe :

N°	Nom - Prénom (lettres capitales)	N° de Licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Personnes admises sur le banc

Fonction	Nom (lettres capitales)	N° de Licence
Entraineur		
Entraineur		

Visa Rédacteur de la feuille de match

Fonction	Nom	N° de Licence	Signature

Fédération Française du Sport Adapté Somme

Feuille de score

TOURNOI :

Equipe 1 :				Equipe 2 :	
BUT	Exclusion	Score		BUT	Exclusion
SCORE FINAL				SCORE FINAL	

Signature Capitaine équipe 1 | Signature arbitre | Signature Capitaine équipe 2

7.RÈGLEMENT SPORTIF FUTSAL

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi1 : terrain de jeu

- Dimensions : Terrain de handball
- But : But de Handball (3x2m)

Loi 2: Nombre de joueurs

- 5 joueurs (garçons et/ou filles) sur le terrain dont 1 gardien.
- Nombre de remplacants max : 3
- Nombre de remplacants min : 1
- Nombre de changement illimité.
- Pour tout changement s'adresser à l'arbitre.

Loi 3 : équipement des joueurs

- Port des protèges-tibias obligatoire.
- Maillots de match obligatoire ou chasubles identiques
- Chaussures de futsal ou basket

Loi 4 : Durée des matchs

- Selon le nombre d'équipes par tournoi :
  - 4 équipes : 15' par match – 5' de pause entre les matchs
  - 5 équipes : 10' par match – pas de pause entre les matchs
  - 6 équipes : 2 poules de 3 équipes - 15' par match – pas de pause entre les matchs
  - 7 équipes : 1 poule de 3 et 1 poule de 4 - 10' par match - pas de pause
  - 8 équipes : 2 poule de 4 - 10' par match - pas de pause

Loi 5 : Coup d'envoi et reprise de jeu

- **L**e capitaine favorisé par le sort choisit obligatoirement son camp.
- La reprise de jeu se fait par l'équipe qui n'a pas donnée le coup d'envoi.

Loi 6 : Ballon hors du jeu

- **L**orsque le ballon touche le plafind, le jeu reprend par une rentrée de touche pour l'adversaire.
- Lorsque le ballon sort de l'aire de jeu, la balle est donnée à l'équipe qui n'a pas touché le ballon en dernier par une rentrée en touche.

7.RÈGLEMENT SPORTIF FUTSAL

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi 7 : Fautes et comportements antisportif

- Coup franc direct à l'endroit ou la faute a été commise.
- Un pénalty est accordé quand la faute est commise dans la surface deréparation (zone handball).
- Un joueur exclu ne peut plus participer à la rencontre. Cependant il pourraêtre remplacé après son exclusion.
- Si l'équipe en supériorité numérique marque, l'équipe en infériorité numériquepeut faire rentrer un remplaçant avant la fin du temps d'exclusion.
- Carton rouge : exclusion définitive.
- Carton jaune : exclusion de 2 min avec possibilité de faire rentrer un autrejoueur à la suite de l'exclusion.
- Carton blanc : Exclusion temporaire d'1 minutes contre un joueur qui met endifficulté son équipe après avertissement de l'arbitre auprès de l'entraineur.

Loi 8 : Rentrée de touche au pied

- Un but ne peut être marqué directement.
- Le ballon doit être placé sur la ligne de touche.
- Les joueurs adverses doivent être à 5m du ballon.
- Pas de temps limité pour effectué la rentrée en touche.
- La rentrée de touche se fait au pied.

Loi 9 : dégagement du ballon

- Effectué par le gardien à la main.
- Pas de but marqué sur dégagement du ballon.

Loi 10 : Coup de pied de coin

- Les joueurs adverses doivent être à 5m.
- Pas de limite de temps.

7.RÈGLEMENT SPORTIF FUTSAL

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi 11 : Arbitrage

- Deux arbitres : 1 de champ et 1 pour changement et chronomêtre
- Les arbitres de la rencontre sont des éducateurs/accompagnantsneutre.
- Pour toutes contestations des joueurs ou entraineurs sur le banc,des sanctions peuvent être appliqués (carton aux entraineurs).
- Pour toutes contestations des joueurs ou entraineurs sur le banc,l'arbitre peut décider de stopper la rencontre.
- Tout non-respect de l'arbitre, choix d'arbitrage et desadversaires verra la personne fautive exclu du tournoi (entraineursou joueurs).

8.RÈGLEMENT SPORTIF FOOT À 7

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi1 : terrain de jeu

- Dimensions : longeur 50 à 75m et largeur de 45 à 55 m
  - Demi terrain de foot à 11
- But : 6mx2,10m

Loi 2: Nombre de joueurs

- 7 joueurs (garçons et/ou filles) sur le terrain dont 1 gardien.
- Nombre de remplacants max : 5
- Nombre de remplacants min : 1
- Nombre de changement illimité.
- Pour tout changement s'adresser à l'arbitre.

Loi 3 : équipement des joueurs

- Port des protèges-tibias obligatoire.
- Maillots de match obligatoire ou chasubles identiques
- Chaussures de football crampons moulés (vissés interdit)

Loi 4 : Durée des matchs

- Selon le nombre d'équipes par tournoi :
  - 4 équipes : 15' par match – 5' de pause entre les matchs
  - 5 équipes : 10' par match – pas de pause entre les matchs
  - 6 équipes : 2 poules de 3 équipes - 15' par match – pas de pause entre les matchs
  - 7 équipes : 1 poule de 3 et 1 poule de 4 - 10' par match - pas de pause
  - 8 équipes : 2 poule de 4 - 10' par match - pas de pause
- En cas d’égalité pas de prolongation ni de tir au but fin du match sur score nul.

Loi 5 : Coup d'envoi et reprise de jeu

- Le capitaine favorisé par le sort choisit obligatoirement son camp.
- Les joueurs de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher à
- moins de 6 mètres du ballon jusqu'à ce que le coup d'envoi ait été donné

8.RÈGLEMENT SPORTIF FOOT À 7

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi 6:Hors-jeu

- Pour la classe BCDE , Le hors-jeu se mesure à partir de la ligne médiane.
- Un joueur n'est jamais hors-jeu s'il n'est pas plus avancé que le ballon au moment où celui ci lui est adressé par un partenaire.Il n'est pas hors-jeu non plus:
  - s'il a au moins deux adversaires plus rapprochés que lui de leur propre ligne de but,
  - s'il ne se trouve simplement qu'en position de hors-jeu,
  - s'il reçoit directement le ballon sur un coup de pied de but,
  - s'il reçoit directement le ballon sur un coup de pied de coin,
  - s'il reçoit directement le ballon sur une rentrée de touche,
  - s'il reçoit directement le ballon sur une balle à terre.
- Un joueur qui se trouve simplement en position de hors-jeu ne sera pas pénalisé, si dans cette position, il n'influence pas le jeu, ne gêne pas un adversaire, ne tente pas d'obtenir un avantage de sa position. L'arbitre laissera le jeu se déroule

Loi 7 : Coups francs

- On dit communément qu'un joueur a commis un coup franc. C'est une expression fâcheuse. Il faut dire "un joueur a commis une faute".
- Le coup franc est la sanction de la faute : le ballon est donné à l'équipe adverse qui le joue, ballon arrêté, avec l'accord de l'arbitre.
- Les adversaires se placent à 6 mètres du ballon.
- Tous les coups francs sont directs à l’exception de la passe directe au gardien et du dégagement du gardien au pieds qui est sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres perpendiculairement à la faute commise

8.RÈGLEMENT SPORTIF FOOT À 7

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi 8 : Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité

- Le coup de pied de réparation est tiré à 9 mètres.
- Si un joueur de l'équipe qui défendant commet intentionnellement hors de sa surface de réparation une des 10 fautes importantes(cf. ci-dessus d’a à j), "un coup de pied de pénalité" pourra être ordonné par l'arbitre. Il sera donné dans les mêmes conditions que le coup de pied de réparation, mais à une distance de 13 mètres de la ligne de but adverse, face au but et sans mur.
- Tous les joueurs se tiennent dans le champ de jeu, en dehors de la surface des 13 mètres.
- Le gardien doit rester sur la ligne de but, entre les montants. Le gardien peut se déplacer sur sa ligne de but, voire sautiller, mais il ne peut pas avancer tant que le ballon n'a pas été botté.
- Si le but est marqué malgré cette infraction, il doit être accordé.
- Sinon, le coup de pied de réparation est à recommencer.

Loi 9 : Rentrée de touche

- Lorsque le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, soit à terre, soit en l'air, la remise en jeu est accordée à l'équipe du joueur qui n’a pas touché le ballon en dernier.
- Le joueur doit avoir au moins partiellement les deux pieds soit sur la ligne de touche, soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne.
- Le ballon, doit être tenu des deux mains, lancé depuis la nuque et par-dessus la tête.
- Si le ballon pénètre directement dans le but adverse sur rentrée de touche, le but n'est pas valable. Le jeu reprend par un coup de pied de but.
- Pas de hors-jeu sur rentrée de touche

8.RÈGLEMENT SPORTIF FOOT À 7

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi 10 : Coup de pied de but

- Le ballon sera remis en jeu par coup de pied de but lorsqu'il est entièrement sorti du terrain par la ligne de but (en dehors des buts)soit à terre, soit en l'air après avoir été touché en dernier par un joueur de l'équipe attaquante.
- Pour l'exécution, le ballon sera placé à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à droite ou a gauche du point de réparation. Le ballon sera envoyé dans le jeu par un joueur de l'équipe défendant. Il ne sera en jeu qu'une fois dépassée la ligne des 13 mètres
- Pour l'exécution, les joueurs de l'équipe adverse devront se trouver en dehors de la surface des 13 mètres.

Loi 11 : Coup de Pied De Coin (Corner)

- Le coup de pied de coin est accordé quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but soit à terre, soit en l'air, touché en dernier lieu par un joueur de l'équipe en défense.
- Le ballon est placé à l'intérieur du quart de cercle de 1 mètre.
- Les adversaires se tiennent au moins à 6 mètres du ballon.
- Le but est valable si le ballon pénètre directement dans les filets adverses.
- Pas de hors-jeu, sur coup de pied de coin, mais cette loi devient applicable dès que le ballon a été touché par un joueur autre que le tireur du corner.

8.RÈGLEMENT SPORTIF FOOT À 7

CENTRE DE SUIVI
Para football adapté
SOMME

Loi12: Le Gardien de but

- Le gardien ne peut se saisir du ballon à la main dans sa surface de réparation que dans deux cas bien précis :
  - Si son partenaire lui transmet le ballon autrement que du pied
  - Si le ballon vient directement de l'adversaire.
- Dégagement du gardien
  - obligatoirement à la main
- Le changement de Gardien de But peut s’effectuer avant le coup de sifflet final.

Loi 13 :Arbitres assistants

- 2 arbitres assistants souhaitables, aideront l'arbitre (joueurs ou encadrants d’une équipe non présente sur le terrain).
- Les arbitres assistants doivent suivre les consignes de l'arbitre et l'aider à contrôler le match en accord avec les Lois du Jeu. Ils ne doivent pas marquer leur dissentiment à son égard.

Loi14:Arbitre

- Il prendra une décision dans tous les cas litigieux. Toutes ses décisions à propos de question de fait sont sans appel.
- Par exemple,s'il accorde un but qu'il juge régulièrementmarquer, le butreste valable envers et contre tout.
  - Il peut toujours revenir sur sa décision, pour autant que le jeu n'est pas repris
  - Il est le seul chronométreur de la partie
  - Il peut arrêter la partie sises pouvoirs ne restent pas entiers.
  - Il arrête temporairement le match,si, à son avis, un joueur est sérieusement blessé et le fait transporter hors du terrain.
  - Il laisse le jeu se poursuivre quand l'équipe contre laquelle une faute a été commise peut en tirer un avantage et sanctionne la faute commise initialement si l'avantage est compté n'intervient pas.
  - Il prendra les mesures disciplinaires à l'encontre de tout joueur ayant commis une faute passible d'avertissement ou d'exclusion. Il notera les faits sur sa carte d'arbitrage, le tout étant reporté sur la feuille de match à la fin de la rencontre